

## COMPTE-RENDU

### REUNION du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

**JEUDI 23 JUIN 2022**

Le Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD Intercommunal Semblançay – La Membrolle s'est réuni le jeudi 23 juin 2022, sous la présidence de Monsieur LAMBERT, à La Membrolle, salle d'animation, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Début de séance : 14 H 20.

#### Présents :

M. LAMBERT Pierre, représentant des familles, titulaire, président  
Mme LUDENA Annie, représentante des familles, titulaire, vice-présidente  
Mme BOISDRON Marie-Jeanne, représentante des résidents (La Membrolle), suppléante  
Mme FADELLI Jeannine, représentante des résidents (Semblançay), suppléante  
Mme COUV RAT Isabelle, animatrice (La Membrolle)  
Mme COUV RAND Mélanie, animatrice (Semblançay)  
Mme FIORE Alexandra, cadre de santé (La Membrolle)  
Mme ZIOUANI Fouzia, cadre de santé (Semblançay)  
Mme PAPIN Véronique, ASG (La Membrolle), représentante du personnel, titulaire  
Mme CARTIER Charlotte, ASG (Semblançay)  
Mme POMMIER Mathilde, ergothérapeute (Semblançay- La Membrolle)  
Mme TEXIER Marylou, psychologue (Semblançay – La Membrolle)

#### Absents excusés :

M. ROE LENS, directeur  
Mme MECHIN, représentante des résidents (La Membrolle)  
M. CHANDONAY, représentant des familles  
Mme VILLETTE, représentante des familles  
Mme MASSON, représentante des familles  
M. HOUGRON, représentant des familles  
Mme MAZET, représentante du personnel

Mr Lambert prend la parole, remercie les personnes présentes, rappelle l'ordre du jour et précise que le directeur Mr Roelens a informé le CVS de sa volonté de ne pas participer à cette réunion (programmée avec lui en avril 2022).

### **1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021**

Le précédent procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents. Il est précisé à l'assistance que ce procès-verbal avait été préalablement relu et validé par la direction et la présidence du CVS qui, d'un commun accord, avaient décidé de ne pas en faire une diffusion générale.

### **2) Modification de la composition du Conseil de la Vie Sociale**

Mr Lambert annonce la démission de Mr Hougron pour raison de santé et son remplacement par un nouveau représentant des familles, Mr Frédéric Lamirault, qui s'est proposé et a été accepté par l'ensemble des membres du CVS par cooptation. Personne dans l'assistance ne s'opposant à son intégration, sa candidature est officialisée.

### **3) L'animation actuelle : rôle, moyens, contexte**

Mme COUVRAT et Mme PAPIN étant retenues en début de réunion par la direction dans une autre salle, Mme COUVRAND prend la parole la première et relate la réunion qui a eu lieu le 14 juin dernier à La Membrolle, en présence des deux animatrices, de 11 familles de résidents et des représentants du Conseil de la Vie Sociale, et dont le sujet était la création d'une commission d'animation.

Mme COUVRAND explique que l'objectif de cette réunion était d'échanger avec les familles sur l'animation actuelle dans les deux sites, préciser le rôle et les missions des animatrices ; les différents types d'activités ont été détaillés ainsi que le taux de participation et les diverses sollicitations auprès des résidents, étant précisé que l'animation est avant tout collective car une animatrice pour 83/86 résidents sur chaque site est limitée considérablement dans l'approche personnalisée.

Mme COUVRAT (ayant rejoint la réunion) et Mme COUVRAND indiquent faire un bilan chaque année des animations réalisées, ce qui permet d'avoir un regard objectif et peut-être de gommer certaines idées préconçues ou ressenties par des familles de résidents (Tableaux extraits de la réunion joints) ; elles rajoutent que l'organisation et le choix des activités sont complexes car ces dernières doivent avoir un sens, être adaptées aux capacités, envies des résidents autant qu'aux moyens matériels et financiers à disposition. Il est donc difficile d'anticiper longtemps à l'avance et parfois nécessaire de modifier à la dernière minute (contraintes météorologiques, d'effectifs, etc...).

Mme Véronique PAPIN (ayant également rejoint la réunion) et Mme Charlotte CARTIER, assistantes en soins gériatriques (ASG), respectivement sur La Membrolle et Semblançay, interviennent et expliquent qu'elles viennent en renfort depuis plus d'un an et entourent de façon plus individuelle les personnes les plus fragiles ou isolées et par petits ateliers à but thérapeutique ; elles travaillent également en équipe pluridisciplinaire avec l'animatrice bien-sûr, mais aussi avec la psychologue, l'ergothérapeute, le kiné : relaxation, massage, travail de la mémoire, stimulations cognitives, balades extérieures, table magique, etc... Elles précisent que l'absence de kiné à La Membrolle depuis de nombreux mois complexifie cette organisation, même si le kiné basé à Semblançay intervient ponctuellement à La Membrolle en cas d'urgence ; celui-ci est présent à Semblançay une demi-journée, 5 jours sur 7. Un recrutement urgent serait donc nécessaire à La Membrolle.

#### **4) Création d'une commission d'animation**

Les animatrices regrettent la faible participation des familles à la réunion du 14 juin mais notent que les participants ont tous adhéré à l'idée de créer une commission d'animation, participative (résidents, familles, personnel), nécessaire pour mieux communiquer, organiser, améliorer l'animation sur les deux sites.

Afin d'identifier des volontaires supplémentaires, elles ont lancé une enquête papier déposée dans la chambre de chaque résident ainsi qu'à l'accueil depuis le 23 juin (*modèle joint*) ; elles espèrent ainsi que d'autres familles pourront proposer leur bénévolat, même s'il s'agit d'une heure par semaine ou par mois, basé sur un savoir-faire ou pas.

Des familles présentes ont d'ores et déjà proposé leur aide dans divers domaines (sorties, activités, animations, etc...) ; elles ont suggéré qu'un planning d'activités soit envoyé par mail à toutes les familles mais ce n'est actuellement pas faisable.

Les animatrices rappellent que les animations sont affichées sur les tableaux d'information des deux sites et qu'elles utilisent régulièrement Facebook ; compte tenu de commentaires parfois très négatifs, voire injustifiés sur ce site, elles s'interrogent sur la continuité de leurs publications et envisagent de se limiter à la parution du planning d'activités.

#### **5) Questions diverses autour de l'animation**

##### **a) Questionnaire de satisfaction des résidents**

A la demande de la direction, un questionnaire a été présenté aux résidents, par une stagiaire à Semblançay et par l'animatrice à La Membrolle. Les réponses ont été transmises à la direction qui en fera probablement connaître les résultats.

##### **b) Budget de l'animation**

Le CVS demande quel est le budget attribué aux animations et qui le définit.

Les animatrices répondent que le directeur attribue 5000,00€/an/site aux animatrices pour la totalité de leurs activités.

La difficulté est de faire participer tous les résidents volontaires, même ceux ayant peu ou pas de moyens ou liquidités, à toutes les activités payantes (boissons, glaces ou repas en sorties extérieures, cinéma, visites autres, etc...).

Les animatrices, n'ayant pas non plus de caisse ni compte bancaire à disposition, doivent anticiper bien en amont ces achats et/ou sorties payants, en particulier pour les résidents sous tutelle, ce qui limite beaucoup les sorties spontanées ; par ailleurs, il semble que la Trésorerie Principale ne rembourse pas les tickets d'autoroute ou encore les repas des accompagnateurs de résidents, ce qui limite d'autant les lieux de sortie.

Les membres du CVS s'engagent à soulever ce point lors d'une prochaine réunion avec la direction et les membres du Conseil d'Administration, car ces contraintes restreignent naturellement le nombre et la qualité des activités des résidents. La solution pourrait être la création d'une association ou d'une petite caisse animation. A voir.

##### **c) Travaux du patio à La Membrolle**

Le patio a été conçu pour une utilisation thérapeutique, par groupe de travail, basée sur les odeurs, les couleurs, le touché. Il sera bien entendu accessible aux fauteuils roulants et aux familles.

Mme COUVRAT et Mme PAPIN pensent que tout sera terminé fin 2022. A ce jour, le potager est en place ainsi que les agrès ; un salon de jardin est commandé ; les plantations (fleurs et légumes) sont programmées en septembre 2022 ; une fontaine est également prévue.

d) Véranda à Semblançay

Véranda permettant une ouverture sur le jardin mitoyen et un agrandissement de la salle de restauration.

Mme COUVRAND indique que La Mairie a validé le projet depuis longtemps mais Val Touraine Habitat étant seul décideur, la direction attend sa position. Difficile de se projeter sur une date de début de travaux.

e) Pôle autonomie

Son objectif : favoriser l'autonomie psychique, psychologique et motrice des résidents.

Mme COUVRAND confirme qu'il fonctionne bien à Semblançay ; il est composé du kiné, de l'ASG, de l'ergothérapeute, de la psychologue et du Dr Rivierre si besoin.

Mmes COUVRAT et PAPIN précisent qu'il est plus difficile à mettre en œuvre à La Membrolle, du fait de l'absence de kiné depuis près d'un an et demi et d'encadrement pérenne depuis un certain temps.

f) Formation Carpe Diem

Philosophie québécoise priorisant une relation humaine à l'écoute des résidents et à une sensibilisation des différents intervenants à leurs besoins fondamentaux.

Les animatrices déclarent qu'une vingtaine de salariés des deux sites ont déjà suivi cette formation (2 jours complets et 3 après-midis).

Mme ZIOUANI complète en annonçant qu'un deuxième groupe de 20 salariés suivra cette même formation en septembre/octobre 2022.

Mme PAPIN et COUVRAT précisent que les salariés de La Membrolle reconnaissent tout l'intérêt de cette formation mais jugent sa mise en place difficile, compte tenu du sous-effectif et de l'instabilité actuels du personnel de ce site.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président remercie les participants et annonce la fin de la séance à 17H00.

-----